



DELIBERATION N° 2026-010

OBJET : Administratif : Election des autres membres du bureau du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme

Le **11 mai 2026 à 17h30**, le Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme Communautaire du Sancy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de l'Office de Tourisme au Mont-Dore, sous la Présidence de M. Pascal MICHAUD, Président.

Date de la convocation : **30 avril 2026**

Nombre de conseillers : En exercice : **20** – Présents : **19** – Pouvoirs : **1** - Votants : **20**

Présents : Dominique ALAMARGOT, Christophe BOIVIN, Jean-François CASSIER, Stéphane CREGUT, Elisabeth CROZET, Patrice DABERT, Damien DESSERRE, Frédéric ECHAVIDRE, Olivier FOUROT, Lionel GAY, Bertrand GOIMARD, François GORY, Emmanuel LABASSE, Jocelyne MANSANA, Pascal MICHAUD, Patrick SEBY, Pierre SIMON, Serge TEILLOT, Séverine THOMAS-GARDET.

Excusés : Pascal VIVIEN (pouvoir Lionel GAY).

Secrétaire de séance : Luc STELLY, Directeur.

Vu l'article R.2221-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 6 des statuts de l'Office de Tourisme Communautaire,

M. le Président propose de procéder à l'élection des autres membres du bureau à savoir : Deux vice-présidents, un secrétaire et un secrétaire adjoint.

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT

M. le Président fait un appel à candidature et constate qu'il y a un candidat aux fonctions de 1^{er} Vice-Président :

➤ **M. Stéphane CREGUT**

M. le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

Nombre de votants	20	Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	19	Majorité absolue	10

M. **Stéphane CREGUT** a obtenu **19** voix

M. **Stéphane CREGUT** ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **1^{er} Vice-Président** et immédiatement installé dans ses fonctions.

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT

M. le Président fait un appel à candidature et constate qu'il y a une candidate aux fonctions de 2^{ème} Vice-Président :

➤ **Mme Séverine THOMAS-GARDET**

M. le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

Nombre de votants	20	Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	19	Majorité absolue	10

Mme **Séverine THOMAS-GARDET** a obtenu **19** voix

Mme **Séverine THOMAS-GARDET** ayant obtenu la majorité absolue est proclamée **2^{ème} Vice-Présidente** et immédiatement installée dans ses fonctions.

ELECTION DU SECRETAIRE

M. le Président fait un appel à candidature et constate qu'il y a une candidate aux fonctions de Secrétaire :

➤ **Mme Dominique ALAMARGOT**

M. le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

Nombre de votants	20	Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	19	Majorité absolue	10

Mme Dominique ALAMARGOT a obtenu **19** voix

Mme Dominique ALAMARGOT ayant obtenu la majorité absolue est proclamée **Secrétaire** et immédiatement installée dans ses fonctions.

ELECTION DU SECRETAIRE-ADJOINT

M. le Président fait un appel à candidature et constate qu'il y a un candidat aux fonctions de Secrétaire-adjoint :

➤ **M. Pierre SIMON**

M. le Président fait procéder au vote à bulletin secret.

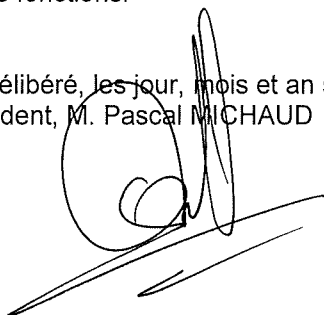
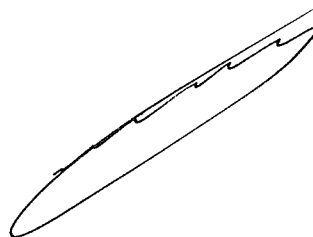
Nombre de votants	20	Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	19	Majorité absolue	10

M. Pierre SIMON a obtenu **19** voix

M. Pierre SIMON ayant obtenu la majorité absolue est proclamé **Secrétaire-adjoint** et immédiatement installé dans ses fonctions.

Fait et délibéré, le jour, mois et an sus dit,
 Le Président, M. Pascal MICHAUD

Le Secrétaire de séance, Luc STELLY


Date de mise en ligne sur le site Internet pro.sancy.com : le 13/05/2026
 Monsieur le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Clermont- Ferrand dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.